



MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

Grenoble, le 28 mai 2020 - Les actionnaires de la société **Kalray** (Euronext Growth Paris : ALKAL) sont convoqués en assemblée générale à caractère mixte des actionnaires qui se tiendra le **11 juin 2020 à 11 heures**, au siège social de la Société.

Dans le contexte de l'épidémie du Covid-19 et des mesures administratives prises pour interdire les rassemblements collectifs pour des motifs sanitaires, les modalités d'organisation et de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale devant se tenir le 11 juin 2020 sont aménagées.

Conformément aux dispositions de l'ordonnance 2020-321 du 25 Mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées en raison de l'épidémie de Covid-19, l'Assemblée Générale de la Société du 11 juin 2020, sur décision du Conseil de Surveillance, se tiendra **à huis clos**, en présence des seuls membres du bureau de l'Assemblée, sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents, que ce soit physiquement ou par conférence téléphonique ou audiovisuelle.

L'avis de réunion a été publié au BALO le 6 mai 2020, ainsi que sur le site internet de la société (www.kalray-bourse.com). Il contient l'ordre du jour de cette assemblée, les projets de résolutions proposées par le Conseil de Surveillance et **les principales modalités de participation, de vote et d'exercice des actionnaires.**

L'ensemble des documents et renseignements concernant cette assemblée est tenu à la disposition des actionnaires dans les conditions et délais prévus par la réglementation en vigueur et en particulier, les informations visées à l'article R.225-73-1 du Code de Commerce publiées sur le site internet de Kalray (www.kalray-bourse.com) dans la rubrique « Informations financières », puis « Assemblée générale ».

Il est par ailleurs possible de recevoir gratuitement ces documents sur simple demande par e-mail à l'adresse contactinvestisseurs@kalray.eu.

Compte tenu des informations en notre possession à ce jour, le bureau de l'Assemblée Générale Mixte en date du 11 juin 2020 devrait être composé comme suit :

- Président de l'Assemblée :
 - M. Gilles Guedard-Comte, actionnaire
- Scrutateurs de l'Assemblée :
 - M. Renaud Stevens, actionnaire et salarié de la Société
 - Mme Anne Gabrot, membre du directoire de la Société.





À PROPOS DE KALRAY

Kalray (Euronext Growth Paris - FR0010722819 - ALKAL) est le pionnier des processeurs pour les nouveaux systèmes intelligents. Véritable rupture technologique, les processeurs « intelligents » ont la capacité d'analyser à la volée, et de manière intelligente, une très grande quantité d'informations, de prendre des décisions et d'interagir en temps réel avec le monde extérieur. Ces processeurs intelligents seront largement déployés dans des secteurs en forte croissance tels que les réseaux de nouvelle génération (data centers intelligents) et les véhicules autonomes, ainsi que les équipements de santé, les drones et les robots. L'offre Kalray comprend aussi bien des processeurs que des solutions complètes (cartes électroniques et logiciels). Créé en 2008 en tant que spin-off du CEA (Commissariat à l'Énergie Atomique), Kalray sert des clients tels que des fabricants de serveurs, des intégrateurs de systèmes intelligents et des fabricants de produits grand public incluant les constructeurs automobiles. Pour plus d'informations, visitez le site internet de Kalray : www.kalrayinc.com

CONTACTS INVESTISSEURS

Eric BAISSUS

contactinvestisseurs@kalray.eu

Tel. 04 76 18 90 71

ACTUS finance & communication

Caroline LESAGE

kalray@actus.fr

Tel. 01 53 67 36 79

CONTACTS PRESSE

Loic HAMON

communication@kalray.eu

Tel. 04 76 18 90 71

ACTUS finance & communication

Serena BONI

sboni@actus.fr

Tel. 04 72 18 04 92

